



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St/11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Business Operations Support Systems
Division/Systèmes de soutien des activités
opérationnelles

Portage III 12C1 - 42

11 Laurier Street/11, rue Laurier

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Title - Sujet IMIT MANGEMENT & PROJEC SERVICES	
Solicitation No. - N° de l'invitation QA001-175431/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client QA001-175431	Date 2017-05-19
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XS-003-31395	
File No. - N° de dossier 003xs.QA001-175431	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-06-08	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Smith, Kenneth	Buyer Id - Id de l'acheteur 003xs
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2211 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-8303
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Services de projet et gestion de la GI-TI

Modification n° 003 à l'invitation

Partie A : Questions et réponses

Question n° 2

En ce qui concerne le C-4, Effectif de réserve, on demande aux soumissionnaires de déterminer des ressources supplémentaires : « le soumissionnaire a utilisé les services de la ressource (en vertu d'un AMA visant des SPICT) [...] ». En raison du grand nombre de ressources nécessaires pour cette invitation à soumissionner, veuillez confirmer que C-4 peut inclure du personnel que le soumissionnaire a fourni dans le cadre de l'AMA visant des SPICT par l'entremise d'une tierce partie.

Réponse n° 2

Oui. Si le soumissionnaire a fourni des ressources à un client du gouvernement du Canada dans le cadre d'une entente de sous-traitance avec un autre titulaire d'un AMA visant des SPICT, en plus de donner le nom de l'organisme client final (comme indiqué dans le tableau de réponse du C-4), le soumissionnaire devrait aussi inclure le nom et les coordonnées du titulaire d'un AMA visant des SPICT aux fins de la vérification. Veuillez-vous référer à la modification n° 3 ci-dessous.

Question n° 4

Volet de travail n° 2, analyste des activités, critères cotés, a)
Infrastructure Canada accepterait-elle une certification ITIL en guise d'accréditation professionnelle?

Réponse n° 4

Non, la certification ITIL n'est pas l'équivalent d'une accréditation professionnelle en analyse opérationnelle (p. ex., certifications Certified Business Analyst Professional ou PMI Professional in Business Analysis) pour un analyste des activités de niveau 2 ou de niveau 3.

Question n° 5

Pièce jointe 4.1 : CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

4. Critères d'évaluation obligatoires (volet de travail 2), capacités de l'entreprise démontrées par O-4 (volet de travail 2)

La première phrase de O-4 est la suivante : « Les services de chacune des ressources nommées doivent avoir été retenus par le soumissionnaire dans le cadre de contrats d'une durée minimale de six mois au cours des deux dernières années. », et cette obligation est reprise à titre d'exigence obligatoire dans toutes les grilles de personnel de O-4.

Étant donné qu'un soumissionnaire doit satisfaire aux critères en matière d'expérience de l'entreprise de O-1 et fournir trois contrats cités en référence d'une valeur totale facturée de 10 millions de dollars (dollars canadiens, taxes comprises), pour lesquels l'on a fait appel au soumissionnaire afin de fournir des services professionnels de GI-TI; et, étant donné que des trois contrats cités en référence fournis, au

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

moins un contrat doit avoir été conclu pour un ministère ou un organisme du gouvernement du Canada et avoir une valeur facturée minimale de 5 millions de dollars (en dollars canadiens, taxes comprises) sur une période cumulative de trois ans ou moins, nous croyons que l'État aura amplement la preuve qu'un soumissionnaire a les capacités de fournir l'une ou l'autre des catégories de ressources indiquées dans la présente DP, sans exiger qu'un soumissionnaire ait déjà utilisé une ressource proposée pour une période d'au moins six mois au cours des deux dernières années.

Nous croyons que cette exigence :

- favorise de manière excessive les titulaires actuels ayant fourni ces services et des catégories de ressources précises à Infrastructure Canada au cours des deux dernières années, en plus de limiter la concurrence;
- limite le bassin de ressources que tout soumissionnaire compétent, professionnel, et dont l'expérience est établie, peut proposer à Infrastructure Canada, au détriment d'Infrastructure Canada;
- ne constitue pas un indicateur de la capacité du soumissionnaire à fournir des ressources qualifiées à Infrastructure Canada, et qu'elle ne permet pas de garantir à Infrastructure Canada qu'elle obtiendra des ressources qualifiées et motivées.

Nous demandons que l'État supprime cette exigence de toutes les grilles de personnel de O-4 (et de toutes les grilles de personnel du volet de travail 1). L'État peut-il confirmer?

Réponse n° 5

En vue de préciser l'approche, l'exigence obligatoire de « l'expérience de l'entreprise » (n^{os} O-1 et O-3, comme applicable aux volets de travail 1 et 2, respectivement) indique que le soumissionnaire doit avoir démontré une expérience en prestation de services professionnels de GI-TI dans le cadre de contrats d'une ampleur comparable au contrat ou aux contrats qui résulteront de la présente DP. Cependant l'exigence obligatoire de « capacité démontrée de l'entreprise » (n^{os} O-2 et O-4, comme applicable aux volets de travail 1 et 2, respectivement) exige que le soumissionnaire ait démontré une expérience en fourniture de ressources dans les catégories précises qui seront requises dans le cadre du ou des contrats subséquents. Ces exigences ne se limitent pas aux travaux à Infrastructure Canada et, par conséquent, ne favorisent aucune entreprise ayant déjà fourni des ressources de services professionnels à Infrastructure Canada.

La DP demeure inchangée.

Question n° 6

APPENDICE C DE L'ANNEXE A

Critères d'évaluation des ressources et tableau de réponses

Critères d'évaluation obligatoires (ressources fournies en fonction des besoins) volet de travail 2 – services de projet de GI-TI

Dans le cadre de la procédure d'attribution de tâches, pour toutes les catégories de ressources (à l'exception de 4. Administrateur de projet, niveau 2 et 5. Administrateur de projet, niveau 3) une exigence obligatoire stipule ce qui suit :

« L'entrepreneur doit démontrer qu'il a précédemment retenu les services de la ressource proposée dans le cadre d'un contrat d'une durée minimale de six mois au cours des deux dernières années [...]. »

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Nous croyons que cette exigence, sur la durée de cinq ans de tout contrat subséquent (période initiale de deux ans, plus trois périodes d'option d'un an) :

- limite le bassin de ressources que tout soumissionnaire compétent, professionnel, et dont l'expérience est établie, peut proposer à Infrastructure Canada, au détriment d'Infrastructure Canada;
- ne constitue pas un indicateur de la capacité du soumissionnaire à fournir des ressources qualifiées à Infrastructure Canada sur une période de cinq ans, et qu'elle ne permet pas de garantir à Infrastructure Canada qu'elle obtiendra des ressources qualifiées et motivées;
- perd pratiquement toute pertinence sur une période de cinq ans, une fois qu'un soumissionnaire collabore avec Infrastructure Canada avec succès dans la prestation des services indiqués dans la présente DP.

Nous demandons que l'État supprime cette exigence de toutes les grilles de personnel de l'appendice C à l'annexe A. L'État peut-il confirmer?

Réponse n° 6

L'Appendice C de l'annexe A a été corrigée et remplacée, veuillez vous reporter à la modification n° 4 à la DP ci-dessous.

Question n° 7

Pièce jointe 4.1 : CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

4. Critères d'évaluation obligatoires (volet de travail 2), capacités de l'entreprise démontrées par O-4 (volet de travail 2)

Le tableau à O-4 indique ce qui suit par rapport à la catégorie de ressource des gestionnaires de projet :

Catégorie de ressource des SPICT	Niveau	Nombre de ressources devant être désignées
6) Gestionnaire de projet	Niveau 2	2 (niveau 2 ou 3)
7) Gestionnaire de projet	Niveau 3	

Veuillez confirmer le consentement de l'État concernant la catégorie de gestionnaire de projet :

- a. Deux gestionnaires de projet déterminés de niveau 2, ou
- b. Deux gestionnaires de projet déterminés de niveau 3, ou,
- c. Un gestionnaire de projet déterminé de niveau 2 et un gestionnaire de projet de niveau 3?

Réponse n° 7

Oui, vous avez bien compris (a, b ou c ci-dessus).

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Question n° 8

Pièce jointe 4.1 : CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

5. Critères d'évaluation cotés (volet de travail 2), C-4 – Effectif de réserve

La première phrase de C-4 indique ce qui suit : « [...] en plus des neuf ressources proposées en réponse aux exigences obligatoires n° O-4 ci-dessus [...] ». L'État peut-il confirmer qu'on devrait plutôt lire « huit » et non pas « neuf » ?

Réponse n° 8

Oui, on devrait lire « huit », veuillez vous reporter à la modification n° 3 ci-dessous.

Question n° 9

Pièce jointe 4.1 : CRITÈRES D'ÉVALUATION DES SOUMISSIONS

5. Critères d'évaluation cotés (volet de travail 2), C-4 – Effectif de réserve

La fin de la première phrase de C-4 indique ce qui suit : « [...] années dans la RCN dans n'importe quelle des catégories des SPICT ci-dessous :

- Architecte d'applications et de logiciels
- Architecte de la GI
- Architecte de la technologie
- Architecte d'applications et de logiciels
- Architecte des applications de SIG

« Architecte d'applications et de logiciels » est présent deux fois. L'État peut-il donner des précisions ?

Réponse n° 9

La deuxième occurrence de « Architecte d'applications et de logiciels » est une coquille et doit être retirée de la liste à puces, veuillez vous reporter à la modification n° 3 à la DP ci-dessous.

Partie B : Modifications apportées à la DP

N° 3, À la pièce jointe 4.1 – Critères d'évaluation technique, Section 5 – Critères d'évaluation cotés (volet de travail 2), C-4 Effectif de réserve

Supprimer : C-4 Effectif de réserve, au complet.

et remplacer par :

Le soumissionnaire doit en outre démontrer son effectif de réserve dans le domaine de la gestion de projet et des services professionnels de soutien en fournissant le nom d'au plus quatre ressources distinctes, en

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

plus des ressources nommées en réponse au critère O-4 ci-dessus, dans des situations où le soumissionnaire a utilisé les services de la ressource (en vertu d'un AMA visant des SPICT) pendant un minimum de 200 jours facturables cumulatifs au cours des deux dernières années dans la RCN dans n'importe quelle des catégories des SPICT ci-dessous :

- Architecte d'applications et de logiciels
- Architecte en GI
- Architecte de la technologie
- Architecte d'applications de SIG

Ressources	Nom de la ressource	Catégories des SPICT et niveau	Nombre de jours facturés	Nom et emplacement de l'organisation cliente	Sous-Traitant (titulaires qualifiés d'un AMA) Nom et Coordonnées	Numéro de référence du contrat	Contrat Période
Expert-conseil 1 :	à titre d'exemple, John Smith	A.1 Architecte d'applications et de logiciels (niv. 3)	63	Nav Canada		555123456	De janv. à mars 2014
		A.1 Architecte d'applications et de logiciels (niv. 3)	164	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada		63490AB	De juil. 2014 à mars 2015
	Total partiel (min. 200)		227				
Expert-conseil 2 :							
Expert-conseil 3 :							
Expert-conseil 4 :							

Critères d'évaluation : Le soumissionnaire se verra attribuer jusqu'à 240 points (60 points par ressource).

N° 4 À l'appendice C de l'Annexe A – Critères d'évaluation des ressources et tableau de réponses :

Supprimer : l'appendice C de l'annexe A dans sa totalité.

La remplacer par :

l'appendice C de l'annexe A – Critères d'évaluation des ressources et tableau de réponses ci-dessous.

APPENDICE C de L'ANNEXE A

Critères d'évaluation des ressources et tableau de réponse

Table des matières

APPENDICE C de L'ANNEXE A	6
Critères d'évaluation des ressources et tableau de réponse	6
Définitions	7
Instructions	7
Critères d'évaluation obligatoires (ressources fournies en fonction des besoins)	9
Volet de travail 1 : services de gestion de la GI-TI	9
1. Expert-conseil en développement organisationnel (niveau 3)	9
2. Architecte de la transformation des opérations (niveau 3)	12
3. Responsable du projet (niveau 3)	14
Volet de travail 2 : services de projet de GI-TI	16
4. Administrateur de projet (niveau 2)	16
5. Administrateur de projet (niveau 3)	18
6. Gestionnaire de projet (niveau 2)	20
7. Gestionnaire de projet (niveau 3)	22
8. Analyste des activités (niveau 2)	24
9. Analyste des activités (niveau 3)	26
10. Architecte en GI (niveau 3)	28
11. Architecte de la technologie (niveau 3)	30
12. Architecte d'applications et de logiciels (niveau 3)	32
13. Architecte de SIG (niveau 3)	35

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Définitions

Les définitions ci-dessous s'appliquent aux critères d'évaluation présentés plus loin.

- 1) Le développement d'applications se rapporte au développement d'une nouvelle application, d'une nouvelle version d'une application existante ou d'une nouvelle sous-composante ou d'un nouveau module lié à une solution globale.
- 2) Le cycle de vie de l'élaboration des logiciels se rapporte aux méthodes et aux processus suivis dans le cadre de projets d'élaboration de logiciels. Les méthodes comprennent le processus en cascade traditionnel, qui est très systématique, et la méthode agile, fondée sur l'achèvement rapide des projets et l'amélioration continue.
- 3) Le langage Java se rapporte aux applications développées sur la plateforme Java/J2EE 2 ou à l'aide de la version 1.3 ou d'une version ultérieure de la Java Platform Enterprise Edition (J2EE).
- 4) Le langage .NET se rapporte aux applications développées sur Microsoft.NET Framework.
- 5) Le contrat cité en référence décrit un contrat que le soumissionnaire a conclu pour prodiguer des services à un client et est utilisé pour démontrer l'expérience du soumissionnaire.
- 6) Le projet cité en référence décrit un projet de client sur lequel la ressource proposée a travaillé et ce projet sert à démontrer l'expérience de la ressource.
- 7) Microsoft Corporation (MS).
- 8) Les outils de veille stratégique sont un type de logiciel d'application qui englobe les outils de gestion des données, les applications de découverte des données et les outils d'établissement de rapports (y compris les tableaux de bord et les logiciels de visualisation).
- 9) Gestion de l'information (GI).
- 10) Technologie de l'information (TI).

Instructions

Les instructions et les renseignements suivants se rapportent à la présentation et à l'évaluation des critères obligatoires contenus dans le présent document.

- i. L'entrepreneur doit répondre à tous les critères d'évaluation des ressources (c.-à-d. les tableaux ci-dessous). Les curriculum vitæ ne sont pas requis pour les ressources proposées.
- ii. Certaines catégories d'emploi particulières exigeront que les ressources soient bilingues. Les exigences de bilinguisme seront indiquées dans l'autorisation de tâche, s'il y a lieu.
- iii. Il convient de noter que le fait de reprendre des exigences ou de simplement citer l'expérience acquise ne constitue pas une démonstration de l'expérience exigée. L'entrepreneur doit justifier toutes les revendications d'expérience en fournissant une description du rôle de la ressource dans le cadre du projet cité en référence, des renseignements liés au contexte et toute information pertinente permettant de valider l'expérience du candidat (p. ex. produit livrable fourni, outils utilisés, méthode utilisée, résultats atteints). Si la réponse de l'entrepreneur ne

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

démontre pas entièrement que le projet mentionné satisfait à l'exigence, alors cette expérience de projet ne sera pas prise en considération.

- iv. Quand un critère d'évaluation précise que l'expérience doit avoir été acquise pendant une période donnée (p. ex. sur une période de 10 ans), il est question de la période de temps qui précède la date d'émission d'une l'autorisation de tâches particulière.
- v. Pour tout projet cité en référence fourni en réponse aux critères d'évaluation obligatoires et cotés des ressources et qui sera pris en considération, il est impératif que la ressource proposée ait travaillé au projet cité en référence pendant la durée minimale indiquée (c.-à-d. niveau 2 = 4 mois, niveau 3 = 6 mois).
- vi. L'entrepreneur doit joindre les coordonnées du client relativement à chaque projet cité en référence (aux fins de vérification de l'expérience), notamment les noms, titre et numéro de téléphone ou adresse électronique. Le Canada se réserve le droit de demander les coordonnées du client aux fins de vérification.
- vii. Si plus de projets cités en référence que le nombre demandé (p. ex. maximum de 3 projets cités en référence) sont fournis par le candidat, le Canada évaluera seulement le nombre maximal de projets indiqué, dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans la soumission.
- viii. Le Canada se réserve le droit de vérifier tout renseignement figurant dans la réponse de l'entrepreneur aux critères d'évaluation des ressources. Les renseignements des clients cités en référence devront ensuite être vérifiés.

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation obligatoires (ressources fournies en fonction des besoins)

Afin de faciliter l'évaluation des ressources, l'entrepreneur doit préparer et soumettre une réponse à un projet d'autorisation de tâche à l'aide des tableaux fournis dans le présent appendice. Aux fins de l'établissement des grilles de ressources, ils doivent fournir des renseignements précis démontrant le respect des critères établis et un renvoi au numéro de page approprié du curriculum vitæ, de sorte que le gouvernement du Canada puisse vérifier ces renseignements. Les tableaux ne devraient pas contenir tous les renseignements sur les projets tirés des curriculum vitæ. Seule la réponse demandée doit être fournie.

Volet de travail 1 : services de gestion de la GI-TI

1. Expert-conseil en développement organisationnel (niveau 3)

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	1. Expert-conseil en développement organisationnel (niveau 3)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
O-1.1	<p>La ressource proposée doit posséder de l'expérience dans la catégorie de ressource proposée, y compris :</p> <p>a) au moins dix années cumulatives d'expérience de travail en tant qu'expert-conseil en développement organisationnel dans les douze ans précédant la date de clôture du présent appel d'offres (comme défini à la section 3.1 de l'annexe A : EDT);</p> <p>b) dans le bagage qu'elle possède, la ressource a au moins six mois cumulatifs d'expérience dans l'exécution d'au moins huit des douze tâches mentionnées ci-après, et ce, pour chacune d'entre elles :</p> <ol style="list-style-type: none">1) permettre, faciliter et gérer l'évolution des différentes structures organisationnelles ou ministérielles vers les résultats ou la structure désirée de l'organisation ou du ministère;2) contribuer à l'évaluation des besoins organisationnels et à la planification stratégique afin d'assurer le développement du capital humain pour répondre aux objectifs et aux buts opérationnels;3) fournir des conseils, des services de soutien et de consultation aux cadres supérieurs et en réponse aux demandes de l'unité opérationnelle, ainsi qu'une gestion de première ligne en vue de réaliser les initiatives et les objectifs stratégiques;	

Solicitation No. - N° de l'invitation
 QA001-175431/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 20175431

Amd. No. - N° de la modif.
 003
 File No. - N° du dossier
 003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
 003xs
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource		1. Expert-conseil en développement organisationnel (niveau 3)
Nom de la ressource proposée :		<écrire le nom>
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
	4) rechercher, concevoir, mettre en œuvre et maintenir des programmes de perfectionnement des employés, y compris le développement du leadership et d'autres programmes de perfectionnement en gestion; 5) élaborer et mettre en œuvre des processus pour évaluer l'efficacité des efforts de perfectionnement et d'apprentissage, afin d'assurer que les améliorations du rendement sont axées sur des résultats mesurables et réalistes; 6) agir à titre d'expert en collaborant avec les cadres supérieurs des RH et des unités opérationnelles afin de faire en sorte que des normes et des paramètres de mesure clairs soient liés à l'examen des compétences et aux plans de perfectionnement des employés; 7) établir des partenariats stratégiques avec d'autres gestionnaires de projets internes en vue de cerner les initiatives de gestion des changements visant à appuyer des projets stratégiques nécessitant un changement de culture organisationnelle et se consulter sur ces initiatives; 8) aborder de manière proactive les questions touchant au développement organisationnel, et y répondre, en réunissant les principaux intervenants pour évaluer les causes profondes et les écarts de performance et recommander des interventions appropriées; 9) mettre en pratique des processus et des procédures d'amélioration continue en éliminant les activités sans valeur ajoutée; 10) animer, au besoin, des groupes de discussion ou des séances d'amélioration des processus; 11) mettre en œuvre et gérer la formation au sein de l'organisation pour assurer la rentabilité des activités de perfectionnement des employés qui appuient les initiatives stratégiques de l'organisation; 12) gérer et faciliter sur demande les initiatives et projets de l'organisation. L'expérience requise peut être démontrée à l'aide d'un ou de plusieurs projets cités en référence et exécutés.	
O-1.2	La ressource doit posséder de l'expérience relativement à au moins deux contrats cités en référence dans le cadre desquels elle a fourni des directives et des conseils en lien	

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	1. Expert-conseil en développement organisationnel (niveau 3)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
	avec des initiatives stratégiques de transformation de la GI-TI pour soutenir les intervenants du milieu des affaires. Pour que sa candidature soit prise en compte, la ressource doit avoir travaillé au projet cité en référence pendant au moins six mois.	

2. Architecte de la transformation des opérations (niveau 3)

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	2. Architecte de la transformation opérationnelle (niveau 3)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
O-2.1	<p>La ressource proposée doit posséder de l'expérience dans la catégorie de ressource proposée, y compris :</p> <p>a) au moins dix années cumulatives d'expérience de travail en tant qu'architecte de la transformation opérationnelle dans les douze ans précédant la date de clôture du présent appel d'offres (comme défini à la section 3.2 de l'annexe A : EDT);</p> <p>b) dans le bagage qu'elle possède, au moins six mois cumulatifs d'expérience dans l'exécution de chacune des sept tâches mentionnées ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) analyser et élaborer les facteurs de réussite décisifs opérationnels; 2) analyser et élaborer la conception des exigences architecturales, élaborer les processus et la schématisation des processus et préparer la formation sur ces derniers; 3) être chargé de diriger d'autres employés fonctionnels afin de définir une stratégie et des processus opérationnels à l'appui des activités de transformation et de gestion du changement; 4) participer à une analyse des répercussions du changement et des activités de gestion du changement; 5) participer à un remaniement organisationnel (restructuration organisationnelle du réaménagement des tâches); 6) coordonner l'élaboration de la formation et assurer la coordination avec d'autres intervenants; 7) préparer des exposés, les présenter devant divers intervenants et animer les réunions et les discussions. <p>L'expérience requise peut être démontrée à l'aide d'un ou de plusieurs projets cités en référence et exécutés.</p>	
O-2.2	<p>La ressource doit avoir accumulé, dans les douze ans précédant la date de clôture du présent appel d'offres, au moins cinq années d'expérience en évaluation de systèmes existants et de processus d'affaires en vue d'identifier des</p>	

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	2. Architecte de la transformation opérationnelle (niveau 3)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
	stratégies et des processus visant à soutenir les activités de GI-TI ainsi que de transformation opérationnelle.	

3. Responsable du projet (niveau 3)

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource		3. Responsable du projet (niveau 3)
Nom de la ressource proposée :		<écrire le nom>
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
O-3.1	<p>La ressource proposée doit posséder de l'expérience dans la catégorie de ressource proposée, y compris :</p> <p>a) au moins dix années cumulatives d'expérience de travail en tant que responsable de projet dans les douze ans précédant la date de clôture du présent appel d'offres (comme défini à la section 3.3 de l'annexe A : EDT);</p> <p>b) dans le bagage qu'elle possède, la ressource a au moins six mois cumulatifs d'expérience dans l'exécution d'au moins six des huit tâches mentionnées ci-après, et ce, pour chacune d'entre elles, sauf indication contraire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) élaborer des objectifs et des stratégies de projet en ce qui a trait aux initiatives de transformation de GI-TI pour soutenir les intervenants du milieu des affaires; 2) créer des documents de planification de projet et d'approbation comme des analyses de rentabilisation, des chartes de projet et des présentations au CT; 3) élaborer des produits de communication et les présenter aux échelons supérieurs afin de sensibiliser et de soutenir l'organisation en ce qui a trait au projet; 4) faire accepter le projet; 5) diriger et superviser des projets stratégiques de GI-TI et des initiatives de changement; 6) se réunir avec d'autres directeurs organisationnels pour s'assurer que tous les intervenants se sont engagés envers le projet et les buts organisationnels et les font avancer; 7) élaborer, mettre sur pied et surveiller des procédures de gestion du risque, et faire rapport sur celles-ci, pour s'assurer que tous les risques s'accompagnent de mesures d'atténuation, et que les risques résiduels sont acceptables aux yeux des intervenants de haut niveau; 8) régler les problèmes liés au projet. <p>L'expérience requise peut être démontrée à l'aide d'un ou de plusieurs projets cités en référence et exécutés.</p>	
O-3.2	La ressource doit posséder de l'expérience en tant que responsable de projet dans le cadre d'au moins deux projets	

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	3. Responsable du projet (niveau 3)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
	<p>cités en référence dans des situations où la ressource a créé l'analyse de rentabilisation ou la charte d'un projet de transformation de GI-TI pour lequel un budget d'au moins 5 M\$ a été approuvé.</p> <p>Pour que sa candidature soit prise en compte, la ressource doit avoir travaillé au projet pendant au moins six mois.</p>	

Solicitation No. - N° de l'invitation
 QA001-175431/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 20175431

Amd. No. - N° de la modif.
 003
 File No. - N° du dossier
 003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
 003xs
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Volet de travail 2 : services de projet de GI-TI

4. Administrateur de projet (niveau 2)

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	4. Administrateur de projet (niveau 2)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
O-4.1	<p>La ressource proposée doit posséder de l'expérience dans la catégorie de ressource proposée, y compris :</p> <p>a) au moins cinq années cumulatives d'expérience de travail en tant que responsable de projet dans les huit ans précédant la date de clôture du présent appel d'offres (comme défini à la section 3.4 de l'annexe A : EDT);</p> <p>b) dans le bagage qu'elle possède, la ressource a au moins six mois cumulatifs d'expérience dans l'exécution d'au moins quatre des six tâches mentionnées ci-après, et ce, pour chacune d'entre elles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) fournir un soutien administratif à une équipe de ressources en GI-TI; 2) consigner l'information pertinente sur le projet de GI-TI dans des fichiers papier et électronique; l'information afférente au projet peut compter des éléments comme le calendrier des activités, les rapports sur l'avancement, la correspondance du projet; 3) utiliser les outils de la suite Microsoft Office; 4) organiser des réunions et en établir le calendrier, documenter les procès-verbaux de réunions et les comptes rendus de décision; 5) créer des documents d'approbation d'ordre financier, suivre de près les dépenses et tenir un document budgétaire; 6) fournir du soutien administratif relativement à l'approvisionnement, y compris l'ébauche des modifications des autorisations de tâches, le maintien des dossiers de gestion des contrats, le traitement des factures, etc. <p>L'expérience requise peut être démontrée à l'aide d'un ou de plusieurs projets cités en référence et exécutés.</p>	
O-4.2	<p>La ressource proposée doit avoir accumulé, dans les trois dernières années, au moins deux ans d'expérience en tant qu'administrateur de projet utilisant la suite Microsoft Office.</p>	

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	4. Administrateur de projet (niveau 2)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur

Solicitation No. - N° de l'invitation
 QA001-175431/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 20175431

Amd. No. - N° de la modif.
 003
 File No. - N° du dossier
 003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
 003xs
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5. Administrateur de projet (niveau 3)

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource		5. Administrateur de projet (niveau 3)
Nom de la ressource proposée :		<écrire le nom>
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
O-5.1	<p>La ressource proposée doit posséder de l'expérience dans la catégorie de ressource proposée, y compris :</p> <p>a) au moins dix années cumulatives d'expérience de travail en tant que responsable de projet dans les douze ans précédant la date de clôture du présent appel d'offres (comme défini à la section 3.5 de l'annexe A : EDT);</p> <p>b) dans le bagage qu'elle possède, la ressource a au moins quatre mois cumulatifs d'expérience dans l'exécution d'au moins cinq des sept tâches mentionnées ci-après, et ce, pour chacune d'entre elles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) contribuer à la gestion de projet et à la gestion de professionnels de GI-TI, d'utilisateurs techniques et d'utilisateurs finaux dans des tâches courantes simples; 2) fournir un soutien administratif et technique de secrétariat, de la manière prescrite, à une équipe de projet; 3) utiliser les outils de la suite Microsoft Office, y compris MS Project, pour créer et mettre à jour des documents; 4) contribuer à l'exécution de tâches comme la tenue à jour de la documentation de projet et de bibliothèques d'applications ou de systèmes; 5) servir de premier contact lors des appels de dépannage en acceptant les appels entrants, en les consignants, en essayant de résoudre les problèmes simples et en se conformant aux procédures établies dans le cas des problèmes difficiles; 6) faire le suivi des demandes de modification du projet; 7) mettre à jour l'information pertinente sur le projet dans des fichiers papier et électroniques; l'information afférente au projet peut comprendre des éléments comme le calendrier des activités, les rapports sur l'avancement et la correspondance du projet. <p>L'expérience requise peut être démontrée à l'aide d'un ou de plusieurs projets cités en référence et exécutés.</p>	

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	5. Administrateur de projet (niveau 3)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
O-5.2	La ressource proposée doit avoir accumulé, au cours des trois dernières années, au moins deux ans d'expérience en tant qu'administrateur de projet utilisant la suite Microsoft Office.	

6. Gestionnaire de projet (niveau 2)

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource		6. Gestionnaire de projet (niveau 2)
Nom de la ressource proposée :		<écrire le nom>
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
O-6.1	<p>La ressource proposée doit posséder de l'expérience dans la catégorie de ressource proposée, y compris :</p> <p>a) au moins cinq années cumulatives d'expérience de travail en tant que responsable de projet dans les huit ans précédant la date de clôture du présent appel d'offres (comme défini à la section 3.6 de l'annexe A : EDT);</p> <p>b) dans le bagage qu'elle possède, la ressource a au moins quatre mois cumulatifs d'expérience dans l'exécution d'au moins huit des douze tâches mentionnées ci-après, et ce, pour chacune d'entre elles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) fournir une expertise en la matière dans les domaines de la gestion du risque, de la gestion de l'intégration, de la gestion du changement, de la planification et de l'ordonnancement, de la gestion de la qualité et de la gestion de la valeur acquise; 2) gérer le projet dans ses phases de planification, de surveillance, d'exécution et de clôture; 3) créer des objectifs clairs et réalisables pour le projet, élaborer les exigences du projet et gérer les contraintes de gestion de projet, comme le coût, le temps, la portée et la qualité; 4) définir les besoins en ressources et travailler avec le responsable technique pour attribuer les responsabilités individuelles; 5) créer et exécuter des plans et des calendriers de travail, et les réviser au besoin, afin de répondre aux exigences et aux besoins changeants; 6) gérer les aspects opérationnels quotidiens du projet et de la portée, ce qui comprend l'examen des produits livrables préparés par l'équipe avant de les présenter aux intervenants, et régler les problèmes ou les transmettre aux échelons supérieurs en temps opportun; 7) communiquer efficacement les renseignements pertinents sur le projet à l'équipe et aux intervenants; 8) communiquer les modifications et les mises à jour du projet aux membres concernés de l'équipe; 	

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	6. Gestionnaire de projet (niveau 2)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
	<p>9) organiser et animer les réunions de l'équipe et des intervenants pour l'examen des travaux; 10) préparer des rapports d'avancement réguliers et les distribuer suivant les besoins; 11) s'assurer que les documents sont complets, à jour et conservés de manière convenable; 12) fournir de la documentation au besoin pour appuyer le processus d'approbation.</p> <p>L'expérience requise peut être démontrée à l'aide d'un ou de plusieurs projets cités en référence et exécutés.</p>	

7. Gestionnaire de projet (niveau 3)

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource		7. Gestionnaire de projet (niveau 3)
Nom de la ressource proposée :		<écrire le nom>
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
O-7.1	<p>La ressource proposée doit posséder de l'expérience dans la catégorie de ressource proposée, y compris :</p> <p>a) au moins dix années cumulatives d'expérience de travail en tant que responsable de projet dans les douze ans précédant la date de clôture du présent appel d'offres (comme défini à la section 3.7 de l'annexe A : EDT);</p> <p>b) dans le bagage qu'elle possède, la ressource a au moins quatre mois cumulatifs d'expérience dans l'exécution d'au moins neuf des douze tâches mentionnées ci-après, et ce, pour chacune d'entre elles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) fournir une expertise en la matière dans les domaines de la gestion du risque, de la gestion de l'intégration, de la gestion du changement, de la planification et de l'ordonnancement, de la gestion de la qualité et de la gestion de la valeur acquise; 2) gérer le projet dans ses phases de planification, de surveillance, d'exécution et de clôture; 3) créer des objectifs clairs et réalisables pour le projet, élaborer les exigences du projet et gérer les contraintes de gestion de projet, comme le coût, le temps, la portée et la qualité; 4) définir les besoins en ressources et travailler avec le responsable technique pour attribuer les responsabilités individuelles; 5) créer et exécuter des plans et des calendriers de travail, et les réviser au besoin, afin de répondre aux exigences et aux besoins changeants; 6) gérer les aspects opérationnels quotidiens du projet et de la portée, ce qui comprend l'examen des produits livrables préparés par l'équipe avant de les présenter aux intervenants, et régler les problèmes ou les transmettre aux échelons supérieurs en temps opportun; 7) communiquer efficacement les renseignements pertinents sur le projet à l'équipe et aux intervenants; 8) documenter les changements apportés au projet et leurs mises à jour, en évaluer l'incidence, chercher à 	

Solicitation No. - N° de l'invitation
 QA001-175431/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 20175431

Amd. No. - N° de la modif.
 003
 File No. - N° du dossier
 003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
 003xs
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	7. Gestionnaire de projet (niveau 3)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
	<p>obtenir l'approbation de tels changements et de telles mises à jour et communiquer ces changements et ces mises à jour aux membres de l'équipe concernés;</p> <p>9) organiser et animer les réunions de l'équipe et des intervenants pour l'examen des travaux;</p> <p>10) préparer des rapports d'avancement réguliers et les distribuer suivant les besoins;</p> <p>11) s'assurer que les documents sont complets, à jour et conservés de manière convenable;</p> <p>12) fournir de la documentation au besoin pour appuyer le processus d'approbation.</p> <p>L'expérience requise peut être démontrée à l'aide d'un ou de plusieurs projets cités en référence et exécutés.</p>	
O-7.2	<p>La ressource doit avoir accumulé, dans les huit années précédant la date de clôture du présent appel d'offres, de l'expérience sur au moins deux projets cités en référence relativement à la prestation d'exposés oraux pour informer la direction ou les cadres supérieurs du client sur l'état d'avancement d'un projet de développement ou d'amélioration d'un projet de GI-TI.</p> <p>Pour que sa candidature soit prise en compte, la ressource doit avoir travaillé au projet cité en référence pendant au moins six mois.</p>	

Solicitation No. - N° de l'invitation
 QA001-175431/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 20175431

Amd. No. - N° de la modif.
 003
 File No. - N° du dossier
 003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
 003xs
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

8. Analyste des activités (niveau 2)

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource		8. Analyste des activités (niveau 2)
Nom de la ressource proposée :		<écrire le nom>
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
O-8.1	<p>La ressource proposée doit posséder de l'expérience dans la catégorie de ressource proposée, y compris :</p> <p>a) au moins cinq années cumulatives d'expérience de travail comme analyste des activités au cours des huit années précédant la date de clôture du présent appel d'offres (comme défini à la section 3.8 de l'annexe A : EDT);</p> <p>b) dans le bagage qu'elle possède, la ressource a au moins quatre mois cumulatifs d'expérience dans l'exécution d'au moins cinq des huit tâches mentionnées ci-après, et ce, pour chacune d'entre elles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) déterminer les objectifs opérationnels en étudiant les fonctions opérationnelles, en recueillant des renseignements et en évaluant les exigences en matière d'extrants et les formats; 2) mener des analyses opérationnelles des exigences fonctionnelles afin de déterminer le cheminement quant à l'information, aux procédures et aux décisions; 3) s'assurer que toute la documentation reflète exactement l'état actuel des changements et des questions en suspens afin que les exigences opérationnelles tiennent compte des caractéristiques et des fonctions d'applications; 4) évaluer les méthodes et les procédures établies, définir et consigner des éléments comme la structure et le contenu de base de données et les sous-systèmes d'application; 5) recommander des mesures de contrôle en cernant les problèmes, et rédiger des procédures améliorées; 6) établir des critères d'essais d'acceptation avec le client; 7) fournir des références à l'intention des utilisateurs en rédigeant de la documentation et en la tenant à jour, en fournissant un service de dépannage et en formant les utilisateurs; 8) préparer des rapports en recueillant, analysant et résumant les renseignements et les tendances. 	

Solicitation No. - N° de l'invitation
 QA001-175431/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 20175431

Amd. No. - N° de la modif.
 003
 File No. - N° du dossier
 003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
 003xs
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	8. Analyste des activités (niveau 2)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
	L'expérience requise peut être démontrée à l'aide d'un ou de plusieurs projets cités en référence et exécutés.	
O-8.2	<p>La ressource doit avoir accumulé, dans les cinq années précédant la date de clôture du présent appel d'offres, au moins trois ans d'expérience dans l'élaboration et la documentation d'énoncés des besoins, et dans la conduite d'analyses commerciales des exigences fonctionnelles afin de déterminer les renseignements, les procédures et les décisions pour l'exécution d'un projet de développement ou de délivrance d'une application, ou encore de gestion de l'information.</p> <p>L'expérience requise peut être démontrée à l'aide d'un ou de plusieurs projets cités en référence et exécutés.</p>	
O-8.3	<p>La ressource doit avoir de l'expérience sur au moins deux projets, dans les cinq années précédant la date de clôture du présent appel d'offres, dans l'animation de séances d'élaboration d'application en collaboration avec des intervenants d'affaires et de TI pour relever les exigences du système.</p> <p>Pour que sa candidature soit prise en compte, la ressource doit avoir travaillé au projet cité en référence pendant au moins quatre mois.</p>	
O-8.4	<p>La ressource doit avoir accumulé, dans les cinq années précédant la date de clôture du présent appel d'offres, de l'expérience sur au moins deux projets cités en référence relativement à la conversion d'exigences fonctionnelles ET non fonctionnelles en produits livrables, dont des cartographies d'activités, des cas d'utilisation, des documents d'exigences opérationnelles et des organigrammes des processus.</p> <p>Pour que sa candidature soit prise en compte, la ressource doit avoir travaillé au projet cité en référence pendant au moins quatre mois.</p>	

9. Analyste des activités (niveau 3)

Catégorie de ressource		9. Analyste des activités, niveau 3
Nom de la ressource proposée :		<écrire le nom>
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
O-9.1	<p>La ressource proposée doit posséder de l'expérience dans la catégorie de ressource proposée, y compris :</p> <p>a) au moins dix années cumulatives d'expérience de travail comme analyste des activités au cours des douze années précédant la date de clôture du présent appel d'offres (comme défini à la section 3.9 de l'annexe A : EDT);</p> <p>b) dans le bagage qu'elle possède, la ressource a au moins six mois cumulatifs d'expérience dans l'exécution d'au moins six des neuf tâches mentionnées ci-après, et ce, pour chacune d'entre elles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) diriger une équipe d'analystes des activités, orienter, conseiller et attribuer des tâches; 2) déterminer les objectifs opérationnels en étudiant les fonctions opérationnelles, en recueillant des renseignements et en évaluant les exigences en matière d'extrants et les formats; 3) mener des analyses opérationnelles des exigences fonctionnelles afin de déterminer le cheminement quant à l'information, aux procédures et aux décisions; 4) s'assurer que toute la documentation reflète exactement l'état actuel des changements et des questions en suspens afin que les exigences opérationnelles tiennent compte des caractéristiques et des fonctions d'applications; 5) évaluer les méthodes et les procédures établies, définir et consigner des éléments comme la structure et le contenu de base de données et les sous-systèmes d'application; 6) recommander des mesures de contrôle en cernant les problèmes, et rédiger des procédures améliorées; 7) établir des critères d'essais d'acceptation avec le client; 8) fournir des références à l'intention des utilisateurs en rédigeant de la documentation et en la tenant à jour, en fournissant un service de dépannage et en formant les utilisateurs; 9) préparer des rapports en recueillant, analysant et résumant les renseignements et les tendances. 	

Solicitation No. - N° de l'invitation
 QA001-175431/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 20175431

Amd. No. - N° de la modif.
 003
 File No. - N° du dossier
 003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
 003xs
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Catégorie de ressource		9. Analyste des activités, niveau 3
Nom de la ressource proposée :		<écrire le nom>
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
	L'expérience requise peut être démontrée à l'aide d'un ou de plusieurs projets cités en référence et exécutés.	
O-9.2	<p>La ressource doit avoir accumulé, dans les huit années précédant la date de clôture du présent appel d'offres, au moins cinq ans d'expérience dans l'élaboration et la documentation d'énoncés des besoins, et dans la conduite d'analyses commerciales des exigences fonctionnelles afin de déterminer les renseignements, les procédures et les décisions pour l'exécution d'un projet de développement ou de délivrance d'une application, ou encore de gestion de l'information.</p> <p>L'expérience requise peut être démontrée à l'aide d'un ou de plusieurs projets cités en référence et exécutés.</p>	
O-9.3	<p>La ressource doit avoir accumulé, dans les huit années précédant la date de clôture du présent appel d'offres, de l'expérience sur au moins trois projets cités en référence relativement à l'animation de séances de développement d'applications en collaboration avec des intervenants d'affaires et de TI pour relever et élaborer les exigences du système.</p> <p>Pour que sa candidature soit prise en compte, la ressource doit avoir travaillé à chacun des trois projets cités en référence pendant au moins six mois.</p>	
O-9.4	<p>La ressource doit avoir accumulé, dans les huit années précédant la date de clôture du présent appel d'offres, de l'expérience sur au moins trois projets cités en référence relativement à la conversion d'exigences fonctionnelles ET non fonctionnelles en produits livrables, dont des schématisations d'activités, des cas d'utilisation, des documents d'exigences opérationnelles et des organigrammes des processus.</p> <p>Pour que sa candidature soit prise en compte, la ressource doit avoir travaillé à chacun des trois projets cités en référence pendant au moins six mois.</p>	

10. Architecte en GI (niveau 3)

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource		10. Architecte en GI (niveau 3)
Nom de la ressource proposée :		<écrire le nom>
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
O-10.1	<p>La ressource proposée doit posséder de l'expérience dans la catégorie de ressource proposée, y compris :</p> <p>a) au moins dix années cumulatives d'expérience de travail en tant qu'architecte en GI dans les douze ans précédant la date de clôture du présent appel d'offres (comme défini à la section 3.10 de l'annexe A : EDT);</p> <p>b) dans le bagage qu'elle possède, au moins six mois cumulatifs d'expérience dans l'exécution de chacune des huit tâches mentionnées ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) analyser les capacités et les exigences existantes, élaborer des cadres remaniés et recommander des domaines où la capacité et l'intégration pourraient être améliorées; préparer et documenter des énoncés de besoins détaillés; 2) évaluer les procédures et les méthodes en place, définir et documenter le contenu des bases de données, leur structure et les sous-systèmes d'applications, et créer un dictionnaire de données; 3) définir et documenter les interfaces entre les opérations manuelles et les opérations automatisées dans les sous-systèmes d'application, avec les systèmes externes et entre les nouveaux systèmes et les systèmes existants; 4) concevoir des prototypes de solutions possibles, fournir des renseignements provisoires et proposer des lignes de conduite recommandées; 5) procéder à une modélisation de l'information à l'appui de la mise en œuvre de la restructuration des processus opérationnels (RPO); 6) faire en œuvre de nouveaux processus et de nouvelles solutions; 7) formuler des conseils sur l'élaboration et l'intégration des modèles de processus et d'information entre les différents processus opérationnels afin d'éliminer les redondances dans les processus et l'information; 8) fournir des conseils quant à la définition des nouvelles exigences et occasions pour une application efficace et efficiente des solutions; déterminer et communiquer les coûts préliminaires des options possibles. 	

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	10. Architecte en GI (niveau 3)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
	L'expérience requise peut être démontrée à l'aide d'un ou de plusieurs projets cités en référence et exécutés.	
O-10.2	La ressource doit avoir accumulé, dans les douze années précédant la date de clôture du présent appel d'offres, au moins cinq ans d'expérience dans l'élaboration de stratégies et de plans et (ou) la fourniture de recommandations en lien avec la gestion de l'information pour un organisme ayant au moins 1000 utilisateurs finaux.	

11. Architecte de la technologie (niveau 3)

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource		11. Architecte de la technologie (niveau 3)
Nom de la ressource proposée :		<écrire le nom>
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
O-11.1	<p>La ressource proposée doit posséder de l'expérience dans la catégorie de ressource proposée, y compris :</p> <p>a) au moins dix années cumulatives d'expérience de travail en tant qu'architecte de la technologie dans les douze ans précédant la date de clôture du présent appel d'offres (comme défini à la section 3.11 de l'annexe A : EDT);</p> <p>b) dans le bagage qu'elle possède, au moins six mois cumulatifs d'expérience dans l'exécution de chacune des neuf tâches mentionnées ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) élaborer des architectures, des stratégies et des cadres techniques, pour une organisation ou un secteur d'application important, afin de répondre aux besoins opérationnels et en matière d'applications; 2) relever les politiques et les exigences qui font avancer une solution particulière; 3) analyser et évaluer des solutions de rechange technologiques en vue de résoudre des problèmes opérationnels; 4) assurer l'intégration de tous les aspects des solutions technologiques; 5) surveiller les tendances de l'industrie afin de faire en sorte que les solutions correspondent aux directives technologiques du gouvernement et de l'industrie; 6) fournir des renseignements, des orientations et du soutien en matière de technologies émergentes; 7) effectuer des analyses de l'incidence sur les changements technologiques; 8) offrir un soutien aux équipes responsables des applications ou du soutien technique en ce qui concerne la bonne utilisation de l'infrastructure en place; 9) réviser la conception d'applications et de programmes ou la conception d'infrastructures techniques afin de s'assurer de la conformité avec les normes et de recommander des améliorations du rendement. <p>L'expérience requise peut être démontrée à l'aide d'un ou de plusieurs projets cités en référence et exécutés.</p>	

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	11. Architecte de la technologie (niveau 3)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
O-11.2	La ressource doit avoir accumulé, dans les douze années précédant la date de clôture du présent appel d'offres, au moins cinq ans d'expérience dans le développement d'architectures, de cadres et de stratégies techniques afin de répondre aux exigences opérationnelles et aux besoins en matière d'applications dans le cadre d'un projet de développement d'application de veille stratégique.	

12. Architecte d'applications et de logiciels (niveau 3)

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource		12. Architecte d'applications et de logiciels (niveau 3)
Nom de la ressource proposée :		<écrire le nom>
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
O-12.1	<p>La ressource proposée doit posséder de l'expérience dans la catégorie de ressource proposée, y compris :</p> <p>a) au moins dix années cumulatives d'expérience de travail en tant qu'architecte d'applications et de logiciels dans les douze ans précédant la date de clôture du présent appel d'offres (comme défini à la section 3.12 de l'annexe A : EDT);</p> <p>b) dans le bagage qu'elle possède, au moins six mois cumulatifs d'expérience dans l'exécution de chacune des dix tâches mentionnées ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) élaborer des architectures, des stratégies et des cadres techniques, pour une organisation ou un secteur d'application important, afin de répondre aux besoins opérationnels et en matière d'applications; 2) relever les politiques et les exigences qui font avancer une solution particulière; 3) analyser et évaluer des solutions de rechange technologiques en vue de résoudre des problèmes opérationnels; 4) assurer l'intégration de tous les aspects des solutions technologiques; 5) surveiller les tendances de l'industrie afin de faire en sorte que les solutions correspondent aux directives technologiques du gouvernement et de l'industrie; 6) analyser les exigences fonctionnelles pour déterminer les flux de l'information, des procédures et des décisions; 7) évaluer les procédures et les méthodes actuelles, définir et documenter le contenu des bases de données, la structure et les sous-systèmes d'applications et concevoir un dictionnaire de données; 8) définir et documenter les interfaces entre les opérations manuelles et les opérations automatisées dans les sous-systèmes d'applications, ainsi qu'avec les systèmes externes et entre les nouveaux systèmes et les systèmes en place; 	

Solicitation No. - N° de l'invitation
 QA001-175431/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 20175431

Amd. No. - N° de la modif.
 003
 File No. - N° du dossier
 003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
 003xs
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	12. Architecte d'applications et de logiciels (niveau 3)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
	9) définir les points d'entrée et de sortie, élaborer un plan détaillé pour la phase de conception technique et faire approuver le système proposé; 10) déterminer et consigner les normes particulières aux systèmes qui s'appliquent à la programmation, à la documentation et aux essais et qui portent sur les bibliothèques de programmes, les dictionnaires de données, et les conventions d'appellation, entre autres choses. L'expérience requise peut être démontrée à l'aide d'un ou de plusieurs projets cités en référence et exécutés.	
O-12.2	La ressource doit avoir accumulé, dans les dix années précédant la date de clôture du présent appel d'offres, au moins cinq ans d'expérience dans le développement d'architectures, de cadres et de stratégies techniques afin de répondre aux exigences opérationnelles et en matière d'applications dans le cadre d'un projet de développement ou d'amélioration d'applications utilisant des systèmes développés sous Microsoft.Net Framework.	
O-12.3	La ressource doit avoir accumulé, dans les cinq années précédant la date de clôture du présent appel d'offres, de l'expérience sur au moins deux projets cités en référence afin de faire preuve de son expérience en matière d'encadrement et d'aide des équipes de développement, y compris dans chacune des activités suivantes : a) diriger des revues de conception; b) diriger des vérifications du code; c) fournir des directives en lien avec les meilleures pratiques de l'industrie. Pour que sa candidature soit prise en compte, la ressource doit avoir travaillé à chacun des deux projets cités en référence pendant au moins six mois.	
O-12.4	La ressource doit avoir accumulé, au cours des cinq années précédant la date de clôture du présent appel d'offres, de l'expérience sur au moins deux projets cités en référence relativement à l'élaboration et à la documentation d'architectures de référence dans le cadre de projets d'élaboration de logiciels.	

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	12. Architecte d'applications et de logiciels (niveau 3)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
	Pour que sa candidature soit prise en compte, la ressource doit avoir travaillé à chacun des deux projets cités en référence pendant au moins six mois.	

13. Architecte de SIG (niveau 3)

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource		13. Architecte de SIG (niveau 3)
Nom de la ressource proposée :		<écrire le nom>
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
O-13.1	<p>La ressource proposée doit posséder de l'expérience dans la catégorie de ressource proposée, y compris :</p> <p>a) au moins dix années cumulatives d'expérience de travail en tant qu'architecte de SIG dans les douze ans précédant la date de clôture du présent appel d'offres (comme défini à la section 3.13 de l'annexe A : EDT);</p> <p>b) dans le bagage qu'elle possède, au moins six mois cumulatifs d'expérience dans l'exécution de chacune des sept tâches mentionnées ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) évaluer les architectures opérationnelles et de SIG de l'entreprise, déterminer leur pertinence au regard des stratégies opérationnelles/de SIG de l'entreprise et leur degré d'intégration à celles-ci, évaluer leur degré d'harmonisation avec la Plateforme géospatiale fédérale (PGF) du gouvernement du Canada; 2) fournir une expertise en architecture géomatique pour assurer la transition de l'application géomatique actuelle à la plateforme ESRI délivrée par l'intermédiaire de la Plateforme géospatiale fédérale (PGF) du gouvernement du Canada; 3) évaluer la faisabilité de la migration de l'état actuel vers l'architecture opérationnelle et les technologies habilitantes visées, relever les risques liés à la migration vers l'architecture opérationnelle et les technologies visées et faire des recommandations au sujet de l'atténuation des risques; 4) déterminer les tendances opérationnelles et technologiques qui créent des possibilités d'amélioration sur le plan opérationnel, informer les cadres supérieurs opérationnels et des TIC sur les tendances et les nouvelles technologies, ainsi que sur les répercussions sur les stratégies opérationnelles et l'architecture de TIC de l'organisation et du gouvernement; 5) modéliser des scénarios hypothétiques et, s'il y a lieu, recommander les modifications qui s'imposent à l'architecture et à l'infrastructure géographique actuelles du ministère, ainsi que des solutions, des méthodes et des stratégies de rechange; 	

Solicitation No. - N° de l'invitation
QA001-175431/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
20175431

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
003xsQA001-175431

Buyer ID - Id de l'acheteur
003xs
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Critères d'évaluation des ressources		
Catégorie de ressource	13. Architecte de SIG (niveau 3)	
Nom de la ressource proposée :	<écrire le nom>	
L'entrepreneur doit démontrer (à la colonne C) que la ressource proposée respecte les exigences obligatoires présentées à la colonne B :		
A	B	C
Critère	Exigence obligatoire	Réponse de l'entrepreneur
	<p>6) élaborer un plan d'évolution de l'architecture, mettre en ordre de priorité les initiatives concernant l'évolution de l'architecture et élaborer et mettre en œuvre un plan d'évolution de l'architecture;</p> <p>7) servir d'encadreur, de mentor et de formateur auprès de l'organisation pour réaliser certains des objectifs ci-dessus.</p> <p>L'expérience requise peut être démontrée à l'aide d'un ou de plusieurs projets cités en référence et exécutés.</p>	
O-13.2	La ressource doit avoir accumulé, au cours des douze années précédant la date de clôture du présent appel d'offres, au moins cinq ans d'expérience dans le développement et le maintien d'une application de SIG.	

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES